

COFARIM COOKUT rappelle Bougies spéciales pour Raclette et Fondues



- Noms des modèles ou références concernés : **Bougies spéciales pour Raclette et Fondues - Ref : BOUV Raclettes à la bougie version OR - Ref : LUMI2OR Raclettes à la bougie version Cuivre - Ref : LUMI2CU Ref : BOUV**
- Marque : **COOKUT**
- GTIN 3760341303136 Lot Tous les lots
- GTIN 3760341304300 Lot Tous les lots
- GTIN 3760341304317 Lot Tous les lots
- Conditionnements : **Bougies en paquets de 12 6 bougies incluses dans les coffret Raclette à la bougie en série OR et CUIVRE**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/06/2023 au 21/11/2023**
- Informations complémentaires : **Seules les bougies dans un contenant doré sont concernées. Les bougies dans un contenant aluminium rouge ou argenté ne présentent aucun problème.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Du Bruit dans la Cuisine, Alice Délice et revendeurs indépendants**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **En cas d'utilisation non conforme à la notice et non habituelle dans le cadre d'une raclette (3 bougies allumées longuement sans surveillance), la cire d'une bougie peut s'enflammer, sans risque réel de propagation en dehors de l'appareil.**
- Risques encourus par le consommateur : **Incendie**
- Description complémentaire du risque : **Seules les bougies dans un contenant doré sont concernées. Risque de feu de la cire d'une bougie en cas d'usage anormalement long de l'appareil sans s'en servir normalement.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 31 décembre 2023**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Ne plus utiliser les bougies pour la raclette mais les bougies peuvent être utilisées pour tous les autres usages.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre